



DECISION N°05 /D/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024

PORANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2024 DU 10/05/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CAMPEMENT TOURISTIQUE DE GASHIGA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUYE, REGION DU NORD.PROCEDURE D'URGENCE.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général de Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU La loi N° 2022/020 du 16 Décembre 2022 Portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023.

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des

Marchés Publics;

Vu L'Arrêté N°000114/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

VU L'Arrêté N° 024/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des CIPM auprès des communautés urbaines, des communes et des communes d'arrondissements ;

VU La circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 janvier 2021 relative à la délivrance des quittances d'achat des DAO et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiels

Vu La Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Entités publiques pour l'Exercice 2023.

Vu la Décision Municipale N° 04./DM/C-GASCHIGA/2022 du 02 Février 2022 constatant la composition des Commissions Interne de passation des marchés publics de Gaschiga;

Vu la lettre N°05/L/C-GASCHIGA/CIPM/2024 du 11/06/2024 du Président de la Commission Interne de passation des Marchés Publics de Gaschiga.

DECIDE :

Article 1^{er}: Les marchés ci-après, sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attribués ainsi qu'il suit :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Travaux de Construction d'une clôture au Campement Touristique de Gashiga dans la commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord (procédure d'urgence).	lot unique	ETS YADJOULDE B.P. : GAROUA TEL : 699 728 350	35 952 668	03 mois

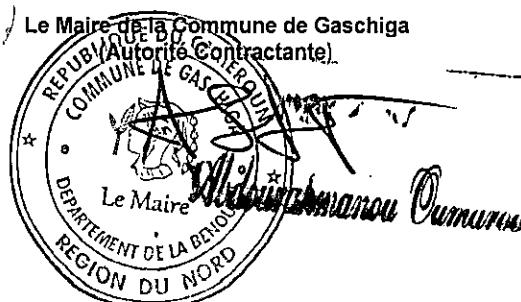
Article 2 :

1) Les entreprises adjudicataires susvisées ne pourront exécuter les travaux qu'après signature des lettres commandes y afférentes et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GASCHIGA, le 11 Juin 2024



Ampliations:

- MINMAP/Yaoundé
- Préfet-Bénoué
- DD MAP/BE
- DDMINEPAT/BE
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DU NORD

 DEPARTEMENT DE LA BENOU

 COMMUNE DE GASCHIGA

 SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

 NORTH REGION

 BENOU DIVISION

 GASCHIGA COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

COMMUNIQUE N°05/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024

PORANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2024 DU 10/05/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CAMPEMENT TOURISTIQUE DE GASHIGA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOU, REGION DU NORD.PROCEDURE D'URGENCE.

Le Maire de la Commune de GASCHIGA communique:

Par décision N°05/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024 du 11 Juin 2024 les entreprises, ci-après désignées ont été retenues comme adjudicataires des lettres commandes relatives au dossier d'appel d'offres national ouvert suscité :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Travaux de Construction d'une clôture au Campement Touristique de Gashiga dans la commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord (procédure d'urgence).	lot unique	ETS YADJOULDE B.P. : GAROUA TEL : 699 728 350	35 952 668	03 mois

Gaschiga, le 11 Juin 2024

Le Maire de la Commune de Gaschiga
(Autorité Contractante)

Ampliations:

- Préfet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/Bé (pour information)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono



Abdoullahmanou Oumarou